

# DISPOSITIFS D'AIDES AU LOGEMENT

FO vous en dit plus

Le marché du logement est actuellement bloqué : pas assez de logements disponibles dans le parc locatif, des achats/ventes au ralenti. Et pourtant les besoins sont immenses : plus de 2,6 millions de ménages dans l'attente d'un logement. Il existe de nombreux dispositifs pouvant vous aider, particulièrement avec Action Logement. FO vous les présente, en fonction de votre situation.



## Alternants et jeunes actifs de moins de 30 ans

- Pour les alternants : [voir nos fiches pratiques](#)
  - o Bénéficiez d'une **aide au loyer** avec [l'aide MOBILI-JEUNE](#)
  - o Vous pouvez bénéficier d'une **aide financière complémentaire** par l'entreprise. Cette aide est plafonnée à 400 € par mois.
- Pour tous les jeunes actifs, avec Action Logement :
  - o Trouvez un **logement temporaire** (*meublé, de quelques jours à 2 ans maximum*) : [cliquez ici](#).
  - o Bénéficiez d'une avance pour **financer le dépôt de garantie** avec [l'avance LOCA-PASS](#)
  - o Ayez une **caution locative** (garant) gratuite avec [la Garantie VISALE](#)

Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) proposent également des aides au logement. [Cliquez ici](#).

## Mutation

Si vous êtes amené(e) à déménager lors d'une prise de poste, il existe un [dispositif complet d'aides](#) proposées par l'entreprise. **Contactez votre représentant local FO pour en savoir plus.**

Concernant la **recherche de logement**, vous pouvez avoir une aide à la recherche d'un logement en location ou en accession à la propriété. Elle est assurée par Muter-Loger Relocation. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

## Location d'un logement

- Pour **trouver un logement social**, soumis à conditions de ressources : [la plateforme Al'in](#) qui regroupe toutes les offres de logements proposées par les partenaires d'Action Logement.



A la première demande, vous devez obtenir un numéro unique d'enregistrement.

- Aller sur le site du SNE <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>

Puis aller sur Al'in, créer votre compte et renseigner :

- le code entreprise ENEDIS2020,
- NNI,
- date d'entrée dans l'entreprise,
- numéro unique d'enregistrement obtenu à l'étape précédente.

- Action Logement propose des logements dans le **parc intermédiaire ou privé**. Vous pouvez aller également sur [la plateforme In'li](#).
- Ayez une **caution locative** (garant) gratuite avec [la Garantie VISALE](#) (*sous conditions*)
- Bénéficiez d'une **avance pour financer le dépôt de garantie** avec [l'avance LOCA-PASS](#). Vous pouvez faire une [simulation ici](#). LOCA-PASS est un prêt à taux zéro, de 1200 euros maximum, remboursable en 25 mois.

### **Pécule de fin d'occupation d'un logement social Action Logement**

C'est une indemnité versée par ENEDIS aux salariés libérant leur logement social. Le pécule brut représente 15% des loyers bruts hors charges payés mensuellement sur l'ensemble de la période d'occupation du logement concerné. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

## Accession à la propriété

**Le prêt bonifié** : il permet de bénéficier d'un taux d'emprunt préférentiel et de la prise en charge de l'assurance emprunteur par l'employeur. La demande est à faire par e-demandes RH. L'organisme financeur est la SOFIAP SOCRIF ([Prêts bonifiés IEG | SOFIAP](#)). Pour mieux connaître la procédure, [cliquez ici](#).

Avec Action Logement, vous pouvez bénéficier :

- D'un [conseil en financement et en accession](#)
- D'un [prêt à taux réduit à 1 %](#) : 30 000 euros maximum, sous conditions de ressources
- De [l'accession abordable à la propriété](#) : achat de logements à des prix plafonnés et inférieurs à ceux du marché

## Financer des travaux

Les travaux doivent concerner votre résidence principale, dont vous êtes propriétaire. Action Logement finance un prêt à taux fixe de 1,5%, jusqu'à 10 000 euros.

Ces travaux peuvent être :

- De la [rénovation/amélioration](#) de votre logement
- De la [rénovation énergétique](#)
- De [l'adaptation au handicap](#)
- De la [rénovation de parties communes](#) en copropriété dégradée



## Faire face à une difficulté

En cas de problèmes de santé, de difficultés financières, de changement familial ou professionnel ou en situation d'urgence, il existe un [service d'accompagnement social](#) (conseils, suivi, gratuit et confidentiel). Il traitera avec vous de vos difficultés liées au logement.

### Violences conjugales

Pour le relogement d'urgence, l'entreprise peut aider en assumant ponctuellement les coûts d'une offre hôtelière. Pour une solution plus long terme, il est possible de faire appel à Action Logement (voir ci-dessus). Pour en savoir plus, voir [le kit Enedis sur les violences conjugales](#). Vous pouvez également contacter [une assistante sociale](#).

## Vos interlocuteurs :

**Action logement** : Action Logement est un organisme public, qui collecte la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC). Cette participation (anciennement le 1%) est fixée à 0,45% de la masse salariale des entreprises de plus de 10 salariés. En 2024, Enedis versera près de 9 millions d'euros de PEEC. Action logement finance la construction de logements, participe aux politiques publiques en faveur du logement et délivre des aides et services aux particuliers.

**L'Agence logement Enedis** vous accompagne dans de nombreuses démarches. N'hésitez pas à les contacter lors d'une mobilité, recherche ou achat de logement. Vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique via [e-demandes RH](#). Cette [fiche](#) vous aidera à savoir qui contacter selon votre situation.

**Des questions ? contactez votre représentant local FO.**